



QUÉBÉCOIS

BLOC
2021

Montréal, le 6 septembre 2021

Vigilance OGM

contact@vigilanceogm.org

Madame, Monsieur,

Vous trouverez, ci-joint, les réponses au questionnaire que vous nous avez fait parvenir dans le cadre des élections fédérales 2021. Nous espérons que les réponses fournies vous permettront de mieux comprendre notre action politique.

Vous trouverez, dans les prochaines semaines, plus de détails concernant nos politiques sur notre site web : <http://www.blocquebecois.org/>

Nous vous prions, Madame, Monsieur, d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

L'équipe électorale du Bloc Québécois 2021



QUÉBÉCOIS

BLOC
2021

TRANSPARENCE

Question 1 : Étiquetage des OGM : Votre parti s'engage-t-il à mettre en place l'étiquetage obligatoire des organismes génétiquement modifiés en incluant les animaux nourris aux OGM dans un premier mandat ?

Le Bloc Québécois milite depuis plus de 15 ans pour l'étiquetage obligatoire des OGM. Nous répondons toujours aux préoccupations des québécoises et des québécois qui affirment en grande majorité appuyer une telle obligation. L'introduction du saumon AquAdvantage dans les épiceries à l'insu de la population, qui ouvre la voie à la production commerciale d'animaux génétiquement modifiés, est une démonstration supplémentaire de la nécessité de l'étiquetage obligatoire.

La dernière législature a été dominée par la gestion de la pandémie de COVID-19 et le comité permanent de l'Environnement et du développement durable a été surchargé par des études importantes – les véhicules zéro émissions, les plastiques à usage unique, la responsabilité climatique. La prolifération des organismes génétiquement modifiés et les récents déboires de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) au sujet des pesticides justifient à notre avis que le Comité reprenne ses études sur le renforcement de la LCPE, incluant le volet sur les substances biotechnologiques animées à propos desquelles des recommandations avaient été formulées dans le rapport de juin 2017.

De surcroît, le Comité devra étudier la prochaine proposition législative visant à réformer en profondeur la LCPE. En raison du déclenchement des présentes élections, le cheminement législatif de la Loi sur le renforcement de la protection de l'environnement pour un Canada en santé (projet de loi C-28) a été interrompu. Le futur gouvernement aura le devoir de soumettre une nouvelle proposition législative au sujet de la modernisation de la LCPE.

En conséquence, le Bloc Québécois s'engage à faire de la réforme du cadre réglementaire sur les substances biotechnologiques animées une priorité de l'étude de la prochaine proposition législative sur la modernisation de la LCPE. Dans le cas où le gouvernement tarderait à soumettre une telle proposition législative, nous proposerons que le Comité entame une étude pour mettre à jour l'état de ses connaissances sur l'évolution des biotechnologies en insistant sur les politiques d'étiquetage obligatoire.

Question 2 : Animaux GM En tant que premier pays au monde à permettre la consommation et la production d'un animal GM, le saumon GM, la responsabilité du Canada est très grande. Que fera concrètement votre parti pour pallier les lacunes réglementaires (environnementale, sanitaire, éthique) entourant la réglementation des animaux GM ? Que souhaite inclure votre parti dans la partie 6, qui régit les « substances biotechnologiques animées », de la modernisation de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) ?



QUÉBÉCOIS

BLOC
2021

Tel qu'expliqué précédemment, le Bloc Québécois priorisera la réforme du cadre réglementaire sur les substances biotechnologiques animées lors de l'étude de la prochaine proposition législative sur la modernisation de la LCPE.

Le Bloc Québécois favorisera l'inversement du fardeau de la preuve pour établir l'innocuité des nouveaux animaux génétiquement modifiés. La réglementation doit tenir compte des impacts de la pollution génétique sur la biodiversité découlant de la présence de ces organismes dans l'environnement. L'évaluation scientifique doit traiter des risques de contamination génétique des espèces sauvages.

Nous proposerons également l'étiquetage obligatoire des aliments contenant des organismes génétiquement modifiés.

PESTICIDES

Question 3 : Évaluation des pesticides Science indépendante : Est-ce que votre parti s'engage à réformer le système d'évaluation des pesticides au Canada en se basant uniquement sur des études indépendantes revues par des pairs ?

Le Bloc Québécois propose que le principe de précaution soit mis de l'avant pour les pesticides. Nous proposons une réforme du processus d'homologation et de réévaluation des pesticides et herbicides pour éviter les délais déraisonnables lorsqu'il y a des doutes sur la dangerosité des produits.

Les études scientifiques sur l'évaluation des pesticides doivent éviter d'intérêts. Le récent scandale de l'ARLA a révélé les liens étroits entre Santé Canada et les lobbys des producteurs de pesticides. Ces liens, tout comme l'ignorance proclamée du dossier de la part de la ministre fédérale de l'Agriculture Marie-Claude-Bibeau, dont le ministère était pourtant la source même du lobbyisme auprès de Santé Canada, sonnent l'alarme.

Le Bloc Québécois propose d'investir en recherche pour développer des méthodes biologiques et non chimiques et d'accompagner le secteur agricole québécois dans la transition vers l'agriculture durable.

Nous visons, à terme, l'élimination complète du glyphosate de l'assiette des québécois. Le Bloc Québécois demande un programme de recherche et de soutien transitionnel de 300 millions \$ sur quatre ans.

Par ailleurs, nous réitérons notre engagement en faveur de l'élimination rapide de tous les néonicotinoïdes tueurs d'abeilles.



QUÉBÉCOIS

BLOC
2021

Question 4 : Évaluation des pesticides : Formulation commerciale : Est-ce que votre parti s'engage à réformer le système d'évaluation des pesticides au Canada en évaluant la toxicité de la formulation commerciale qui est réellement appliquée et non seulement l'ingrédient actif ?

Le Bloc Québécois propose une enquête sur les liens et le potentiel copinage entre Santé Canada et les multinationales des pesticides, comme Bayer et Syngenta.

Le fait que l'évaluation traite uniquement sur la molécule active – le glyphosate dans le cas du Roundup – fragilise également la confiance envers l'évaluation des pesticides. Tous les éléments du produit final qui est commercialisé, dont les co-formulants, doivent être pris en compte par l'évaluation.

Question 5 : Santé des utilisateurs.trices de pesticides (agriculteurs.trices, employé.e.s municipaux, d'État, etc.) Est-ce que votre parti compte reconnaître le lien entre les six pathologies ayant une forte présomption et l'exposition aux pesticides comme la démontré récemment l'analyse par l'INSERM ?

L'institut national de la santé et de la recherche médicale (France) est un organisme sérieux et crédible. Les conclusions tirées de l'actualisation récentes de leurs travaux sur les effets sur la santé des pesticides, qui s'appuient eux-mêmes sur la littérature scientifique la plus récente (en date du premier trimestre de l'année 2020), devraient être prises au sérieux.

Il existe une forte présomption d'un lien entre l'exposition régulière aux pesticides et six pathologies (lymphomes non hodgkiniens (LNH), myélome multiple, cancer de la prostate, maladie de Parkinson, troubles cognitifs, bronchopneumopathie chronique obstructive et bronchite chronique).

En plus des travailleurs, il convient d'étudier les effets de l'exposition pendant la grossesse et sur l'enfance, de même que les effets potentiels sur les riverains des zones agricoles.

C'est le rôle de Santé Canada de prévenir et réduire les risques pour la santé individuelle et pour l'ensemble de l'environnement.

Ainsi, Santé Canada doit tenir compte de toutes les évolutions scientifiques touchant les substances autorisées au Canada, en particulier des travaux de recherche d'organismes sérieux tel l'INSERM.



QUÉBÉCOIS

BLOC
2021

NOUVEAUX OGM

Question 6 : Réglementation des OGM Est-ce que votre parti garantit à tous les citoyen.ne.s et agriculteurs.trices du Canada que l'innocuité de tous les nouveaux aliments et plantes génétiquement modifiés, incluant ceux issus de l'édition du génome, soit évaluée par le gouvernement ? Selon votre parti, cette évaluation doit-elle se faire uniquement sur les études indépendantes de l'industrie ?

Le Bloc Québécois est avant tout préoccupé par le droit de savoir ce que contient nos assiettes, c'est la raison pour laquelle nous prioriserons l'enjeu de l'étiquetage obligatoire des OGM dans notre action parlementaire.

S'il y a une absence de consensus sur l'impact potentiel des OGM sur la santé, il demeure vrai que ces derniers vont de pair avec l'utilisation des pesticides totaux qui, eux, peuvent poser des risques sérieux pour la santé et l'environnement.

Il est normal que les producteurs doivent fournir des études toxicologiques et écotoxicologiques sur les produits qu'ils commercialisent. Cependant, les organismes publics qui ont la mission de protéger la santé et l'environnement doivent être convenablement financés et avoir l'expertise requise pour mener des évaluations indépendantes.

AGRICULTURE et ALTERNATIVES

Question 7 : Autonomie et finance des agriculteurs.trices. Que compte faire votre parti afin de remédier à cette problématique ?

Si on leur donne la chance et les possibilités d'investir et de faire de la recherche, les producteurs et les transformateurs pourraient devenir des agents de changement importants dans la relance verte.

C'est pourquoi le Bloc Québécois souhaite développer un système proactif de reconnaissance des différents rôles que les producteurs agricoles jouent dans la société québécoise. Bien au-delà d'être seulement des producteurs, vous jouez un rôle primordial dans l'occupation du territoire, la sauvegarde de l'environnement et de la vitalité de nos régions.

- *Ce modèle d'entente permettrait aux producteurs d'avoir plus de liquidités pour investir eux-mêmes dans des projets et possiblement de gérer certains programmes de gestion de risques est un enjeu sur lequel nous voulons absolument travailler.*
- *Ce projet inclurait évidemment la récompense de gestes, de pratiques et de projets verts, qui permettrait aussi à la population de réaliser les efforts environnementaux de nos producteurs et l'importance de ceux-ci.*



QUÉBÉCOIS

BLOC
2021

Question 8 : Droit de cultiver sans OGM. Que compte faire votre parti pour permettre aux agriculteurs.trices de continuer de cultiver sans OGM ?

Question 9 : Les alternatives. Quelles sont les mesures concrètes que votre parti compte mettre en place pour diminuer la dépendance aux pesticides de notre agriculture ?

Dans un premier temps, un étiquetage des produits OGM est crucial pour que la population puisse faire des choix éclairés. En même temps, il est évident que l'étiquetage met également une pression sur les agriculteurs qui n'ont pas pris ce virage. L'important, c'est que les consommateurs puissent avoir un réel pouvoir économique en sachant exactement ce qu'ils ont dans leur assiette.

Par ailleurs, les agriculteurs et agricultrices qui souhaitent se lancer dans une culture avec moins ou sans pesticides doivent être accompagnés dans cette démarche. LE gouvernement du Québec offre de l'aide, mais il s'agit de processus de changement de pratiques onéreux et complexes qui prennent plusieurs années à mettre en place. Les agriculteurs qui veulent entreprendre ce virage n'ont pas à assumer seuls les coûts de cette transformation. C'est pourquoi le Bloc Québécois s'engage à Investir dans la recherche et développement, notamment en dégagant un fonds de 300 M\$ pour trouver des solutions alternatives aux pratiques actuelles.